

Direction des ressources Humaines Affaires Médicales AY/JLD/SG – 2024

DÉCISION PORTANT NOMINATION EN QUALITÉ DE CHEF DE SERVICE N°2024-003

LE DIRECTEUR,

- Vu l'article R.6146-4 du Code de la Santé Publique ;
- Vu la candidature de Monsieur le Professeur Vincent PIRIOU;
- Vu l'avis favorable de Monsieur le Docteur Philippe RAGUÉ, chef du pôle Chirurgie Médico-Technique ;
- Vu la codécision du Directeur et du Président de la Commission Médicale d'Établissement, en date du 2 février 2024 ;

NOMME

Monsieur le Professeur Vincent PIRIOU en qualité de chef du service Anesthésie Réanimation Médecine Intensive à compter du 5 février 2024 pour une durée de 4 ans.

Fait à Vienne,

Le 2 février 2024

Le Directeur par intérim

Achour/YAPHAOUI

Directeur Général par Intérim

